

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2011 à 20 H 15, en mairie

	Présent	Excusé	Pouvoir	Absent		Présent	Excusé	Pouvoir	Absent
SAUNIER Renée	X								
RIZET Jean-Pierre	X				FOREST Jean-Charles	X			
GAUDET Charles	X				GATEAU Christelle	X			
TILLIER Jacky	X				LABAUNE Patrick	X			
RUAUX Eveline	X				LARUE Philippe	X			
DUVIGNAUD Jacques	X				LOMBARD Nathalie	X			
BASSY Jean-Paul	X				QUILLIVIC Eliane	X			
BOSSET Jacques	X				SCHIAVONE Pascal	X			
CHAVANEL Laurent	X				VANDROUX Andrée	X			
DUTREMBLE Gilles	X				VINCENT Chantal		X	X	

- Etai(en)t absent(es) excusé(es) :
- Le(s) conseiller(s) ci-après avai(en)t délégué leur mandat respectivement à :
Chantal VINCENT à Eliane QUILLIVIC

Un scrutin a eu lieu, Jean-Pierre RIZET a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 FEVRIER 2011

Le compte rendu est adopté avec 15 voix "POUR"

BUDGET PRINCIPAL

Après avoir présenté le compte administratif et demandé à M. RIZET premier adjoint, de présider la séance, Mme le Maire se retire, M. RIZET demande le vote selon les termes suivants :

Compte administratif du budget principal 2010

- Excédent de fonctionnement :	341 888,00 €
- Excédent de fonctionnement reporté année N-1 :	522 708,00 €
- Déficit d'investissement :	10 093,00 €
- Excédent des restes à réaliser :	41 864,00 €

L'excédent définitif à transférer au budget 2009 s'élève à **797 367,00 €**

Le compte administratif du budget principal 2010 est adopté par 18 voix "POUR".

Mme le Maire commente les chiffres du budget qui concernent l'énergie, en constatant que l'éclairage public a baissé en 2010 (19 948 € en 2009 et 17 908 € en 2010).

Les consommations de fioul ont également baissé à l'immeuble à Rozelay, grâce aux travaux d'isolation réalisés.

COMPTE DE GESTION 2010 DU BUDGET PRINCIPAL

Le compte de gestion établi par le Percepteur est identique au compte administratif.

Le compte de gestion est approuvé par 19 voix "POUR".

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2010

Mme le Maire propose d'affecter le résultat de l'exercice 2010 au budget primitif 2011, soit la somme de : **797 367,00 €**

Accord avec 19 voix "POUR".

SUBVENTIONS 2011 - Voir annexe 1

Mme le Maire demande à M. GAUDET de présenter la liste des subventions qui seront soumises au vote.

M. Gaudet rappelle lors de son exposé, que seules les subventions qui ont fait l'objet d'une demande circonstanciée sont prises en compte, mais qu'en cours d'année il sera toujours possible d'attribuer des subventions après étude de leur bien fondé.

- Application d'une majoration de 2 % par rapport à 2010, uniquement sur la subvention de base et pour les sociétés cirysiennes.
- Pas de hausse et maintien des valeurs pour les sociétés extérieures.
- Pour les sociétés sportives extérieures, calcul avec un forfait de 30 € + 1 € par adhérent de notre commune.
- Pour les foyers socio-éducatifs de Généralard et Sanvignes, calcul fait avec 1 € x Nbre d'élèves.

A noter qu'aucune subvention n'est allouée au CCAS cette année car il n'y a pas de besoin
Une subvention exceptionnelle de 9 400 € sera attribuée à l'association des Parents d'Elèves qui gère la garderie périscolaire du bourg pour aider financièrement à l'embauche en CDI à 20 heures de la personne qui était jusqu'à présent en charge des enfants, mais en contrat aidé.
Un échéancier de paiement sera défini avec l'association, le montant sera calculé au prorata du temps effectué.

Les élus qui font partie du bureau de certaines associations ne participent pas aux votes des subventions correspondantes aux dites associations :

- MM. DUTREMBLE et LABAUNE, pour l'Amicale Laïque

La subvention est adoptée par 17 voix "POUR" et deux élus ne participent pas au vote.

- M. CHAVANEL, pour l'Association Locale des Parents d'Elèves

La subvention est adoptée par 18 voix "POUR" et un élu ne participe pas au vote.

- M. BASSY, pour le Tennis Club

La subvention est adoptée par 18 voix "POUR" et un élu ne participe pas au vote.

Les autres subventions sont adoptées par 19 voix "POUR" un montant total de 67 857 €

FISCALITE 2011 - FIXATION DU TAUX DES 3 TAXES

Mme le Maire propose de maintenir inchangés les 3 taux de la fiscalité locale :

TH: 17,27 %
FB: 25,33 %
FNB: 60,97 %

Les taux pour la fiscalité locale sont adoptés par 19 voix "POUR".

PARTICIPATION AU RASED

Cette participation est demandée par l'Education Nationale pour aider aux soutiens à destination des enfants scolarisés et en difficultés.

Elle s'élève à 1,25 € par élève scolarisé soit : pour 242 élèves : 242.50 €

La participation au RASED est adoptée par 19 voix "POUR"

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

Mme le Maire demande à M. Rizet de présenter les chiffres des dépenses et des recettes prévues pour chaque section et de donner le détail des investissements.

Commentaires

Cette année sera marquée par un fort investissement dû à la réalisation de 2 bâtiments nouveaux

- 1/ Réalisation d'un bâtiment pour les services techniques.
- 2/ Achat d'un véhicule pour les services techniques.
- 3/ Remplacement du Mille Club par un bâtiment associatif plus fonctionnel.
- 4/ Entretien du chemin des Billebauds.

5/ Poursuite des travaux pour les économies d'énergies, à la maternelle du bourg, à l'école de musique et pour l'éclairage public.

6/ Réalisation d'une étude pour juger si l'installation de chaudières à bois est pertinente. Cette démarche est dictée par la forte volatilité des prix de l'énergie et la nécessité d'en diversifier les sources.

Les chiffres du budget prévisionnel 2011 :

Dépenses de fonctionnement en €	
Charges à caractère général	820 422
Charges de personnel	729 150
Charges de gestion courante	174 000
Intérêts des emprunts	15 596
Charges exceptionnelles	4 550
Atténuation de produits	200 000
Virement à la section d'investissement	580 375
Dépenses imprévues	10 000
Amortissement étude plan couleur	1 557
Total des dépenses fonctionnement	2 535 650

Recettes de fonctionnement en €	
Excédent reporté	797 367
Atténuation de charges	30 000
Produits du domaine	13 700
Impôts et taxes	727 029
Dotations et subventions	906 554
Produits de gestion courante	50 000
Produits exceptionnels	10 000
Produits financiers	Néant
Transfert de charges	1 000
Total des recettes fonctionnement	2 535 650

Dépenses d'investissements en €	
Déficit d'investissement reporté (année 2010)	109 093
Capital des emprunts	41 661
Immobilisations incorporelles (y compris RAR)	43 200
Immobilisations corporelles (y compris RAR)	117 400
Immobilisations en cours (y compris RAR)	594 240
Dépenses imprévues	5 000
Total des dépenses d'investissement	910 594
Total des 2 sections	3 446 244

Recettes d'investissements en €	
Virement de la section de fonctionnement	580 375
Couverture du déficit d'investissement (année 2010 + RAR)	67 229
Différences sur réalisation	Néant
Dotations fonds divers et réserves	119 786
Subventions d'investissement (y compris RAR)	141 647
Emprunt	0
Amortissement étude plan couleur	1 557
Total des recettes d'investissement	910 594
Total des 2 sections	3 446 244

Le budget est adopté par 19 voix "POUR".

BUDGET ANNEXE "LOTISSEMENT RUE HENRI MUGNIER"
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Après avoir présenté le compte administratif et demandé à M. RIZET premier adjoint, de présider la séance, Mme le Maire se retire, M. RIZET demande le vote selon les termes suivants :
Les travaux d'aménagement sont terminés et il ne reste qu'une parcelle à vendre, mais la vente des parcelles ne sera encaissée que sur 2011. Donc, l'année 2010 enregistre un déficit :

- Dépenses :	154 110,24 €
- Recettes :	1 393,00 €

Le compte administratif 2010 du budget annexe du lotissement "rue Henri Mugnier" est approuvé par 18 voix "POUR".

Mme le Maire, après avoir repris la présidence de la séance, remercie l'ensemble du personnel municipal ainsi que les élus pour leur participation à la bonne exécution des différents budgets 2010

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Le compte de gestion établi par le Percepteur est identique au compte administratif.

Le compte de gestion est approuvé par 19 voix "POUR".

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

- Dépenses :	293 147,88 €
- Recettes :	293 147,88 €

Le budget primitif 2011 du budget annexe du lotissement "rue Henri Mugnier" est approuvé par 19 voix "POUR".

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOCAL ASSOCIATIF ET DES ATELIERS MUNICIPAUX

La commune sollicite l'Etat au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux pour une aide financière à hauteur de 25 % pour :

- le bâtiment associatif :	256 759 € HT
Subvention estimée à 25 %	64 189 €
- les ateliers municipaux soit :	159 664 € HT
Subvention estimée à 25% :	39 916 €

Accord avec 19 voix "POUR".

RECRUTEMENT D'ANIMATEURS POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS

Le centre de loisirs fonctionnera la semaine du 18 au 22 avril avec 4 animateurs sur la base de 35 heures hebdomadaires chacun. **Le recrutement des animateurs est adopté par 19 voix "POUR".**

Le Maire donne lecture de certains chiffres du compte de résultat 2010 : 12 050 heures enfants réalisées de plus de 6 ans et 4 726 heures enfants de moins de 6 ans

QUESTIONS DIVERSES

- Une rencontre a eu lieu avec M. HAARS, responsable du secteur de MONTCEAU, le Maire de PERRECY et le Maire de CIRY.
Elle avait pour objet la proposition d'horaires d'ouverture estivaux du 15/06 au 31/08.
Maintien des horaires l'après-midi : 13 h 30 à 16 h 30 avec suppression de l'ouverture du samedi.
Le Maire n'est pas d'accord et a demandé le réexamen de la proposition en conservant l'ouverture du samedi.
- PROJET EAU POTABLE RUE MAURICE RIZET : Des travaux de remplacement de la conduite d'eau potable vont démarrer le 21 mars, rue M Rizet et Impasse du Mazarme du Reuil
A cette occasion le Maire donne des infos sur le chantier de l'assainissement non collectif aux Touillards : l'entreprise retenue est l'entreprise GUINOT.
Une réunion aura lieu en avril avec les riverains pour déterminer le prix du raccordement (sans doute 1 500 €)
Une étude va également être lancée par la CCM sur le projet de réaménagement de la station d'épuration au bourg.
- Un élu évoque de nouveau le problème du brûlage des végétaux et rappelle qu'il est strictement interdit, tout comme la tonte des pelouses le dimanche.
- C'est sur le secteur des Bourbes que seront entrepris cette année les enduits d'usure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.

Le secrétaire de séance,
Jean Pierre Rizet.